

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 13 (1875)

**Heft:** 36

**Artikel:** Le lever du soleil

**Autor:** Vullièmoz, C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183355>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

férè décret po tot dè bon, que son bosson étai vouâisu, et lo Grand Conset a décidâ que cein n'avâi pas bouna façon. Yen a que volliâvont férè méclionn méclietta avoué lè Bernois, mà lo gouvernèmeint lâo z'a de : « harte-la ! rein dè cé miquemaque ! » Et c'est bin fé ! L'est veré assebin , n'ariâ étâ bio, no z'autro, on n'arâi rein z'u lè crouio vagons, ti lè bio sariont z'allâ à Berna et on dit qu'on no z'arâi einvouhi dein lè garès reinquè dâi z'allemands, po no z'eimbêtâ ; et pi lè gardevoies, clliâo pourrèz dzeins, lè z'arâi bintout faillu frou. Adon lo Grand Conset a de áo tsemin dè fai : N'aussi pas poâire, ne vo geinâ pas; se vo z'ai fauta, veni pî, mà laissi clliâo Bernois tranquillo. Ma fâi poru que cein ne no z'amenâi pas onco dâi z'impous ! mà on dit que c'est finnameint po cauchenâ et qu'on ne risque rein ; que cé tsemin dè fai, c'est dâi bravès dzeins. Se l'est dinsè, l'est bon.

Tot paraî yen a que sè sont bin dèfeindu po ne pas pi cauchenâ ; l'ont de : « clliâo pestès dè tsemins dè fai ne font reinquè dâo mau ào canton dè Vaud ; lè z'autro iadzo on veindâi lo fromeint chix francs lo quartéron et ora que lè vagons ein amînon à remollhie-mo dù lo fin fond dâi z'Allemagnès, lo faut bailli po trâi francs ! » Po cein, l'est bin veré, et ye paret que clliâosique ont dâo bin ào selâo ; mà faut onco mî ne veindré què trai francs et ne min avâi dè Bernois perquie , et lo Grand Conset a bin fé, pisque cein ne vâo ren cotâ.

Adon, aprés cein, lo déçando, la Sociétâ dâo tsemin dè fai s'est asseimbliaïe ào théâtre et sè sont gaillâ tssecagni. On ne sâ pas l'est dè bon, ào bin se l'ont vollhiu djuï à la comédie, tantia que l'ont fê on détartin que mêmameint ion qu'etâi pllie résenâblio què lè z'autro, lâo z'a de : « Ora, l'est bon, ne fédè pas mé lé z'einfants ! » (paret bin que fasont la comédie) et tot parâi sè sont adé disputâ qu'on arâi de que c'etâi lo congré dè la pé, et po férè botsi cé traſi, yen a qu'on démandâ lâo condzi et on a votâ po dâi z'autro. Enfin ne compreigno pas grand tzouze à tot cein et sè vollont onco asseimbliaï ion dè stâo dzo que vint. Paret que yavâi rudo dè mondo, kâ yé vu su lè papâi que quand l'ont votâ, yen a ion qu'a z'u mé dè 5 millè voix ; ne sè pas dein lo mondo io sè sont ti fourrâ ; l'est veré que ia bin dè la plliace.

Eh bin vo vâide ora ! c'est coumeint vo z'é dza de : clliâo tsemins dè fai ne font rein què d'amenâ dâi tssecagnès , et mà fâi cllia dè Lozena porâi bin mau veri, kâ clliâo dzeins sont gaillâ etsâodâ ; on a couson po la senanna que vint, et on a dza fê veni dè l'artilléri à la caserna.

Ye foudra vairè.

C. C. D.



## LE LEVER DU SOLEIL

### I

De la nuit les heures ailées  
Dans l'urne du temps appelées  
Se précipitent sans retour ;  
Des cieux la rive orientale  
Se découpe à la clarté pâle  
Des premières lueurs du jour

Dans l'air pas un battement d'aile,  
Sur les monts pas une voix grêle,  
Dans la plaine, pas un soupir ;  
Seulement sur l'onde endormie,  
Un frisson, symbole de vie,  
Nous dit que la nuit va finir.

Déjà des étoiles mourantes,  
Les abeilles d'or pâlissantes  
Se dispersent dans le ciel bleu ;  
Voici l'aurore aux doigts de rose,  
Qui sur la montagne se pose,  
Comme un doux sourire de Dieu !

Et la pourpre et l'or et l'opale  
A sa voix pure et virginale  
Bordent les champs de l'infini,  
Et, glissant d'étage en étage,  
Frappant nuage après nuage,  
Leurs rayons volent au zénith.

Mais bientôt tout ce qui sommeille,  
Les forêts, les nids, tout s'éveille,  
Tout se ranime avec des chants ;  
Et vers les cieux un hymne immense,  
Divin concert qui recommence  
De la terre emporte l'encens.

A cet appelle suave et tendre,  
Comme un roi qui se fait attendre,  
Le globe de flamme incertain,  
Aux portes du jour qu'il inonde,  
Semble attendre un peu que le monde  
S'apprête à ce nouveau matin.

Le voilà ! son orbe s'élance,  
Sur une cime il se balance  
Dans un torrent de pourpre et d'or ;  
Aux campagnes du ciel qu'il gagne  
Il gravite de la montagne  
Ou semble y reposer encor.

Jetant un regard en arrière,  
Sans doute il plaint l'autre hémisphère  
Qu'il abandonne dans la nuit,  
Mais Dieu lui dit : Pursuis ta route,  
Il monte, il t'adore, il t'écoute,  
Mortels, un nouveau jour à lui !

Eclatez, chants de la lumière,  
Voix des ondes, voix de la terre,  
Voix des arbres, voix des zéphyrs,  
Murmures des vagues brisées,  
Frissônes des branches balancées,  
Chants des nids, languissants soupirs !

Eclatez, voix aériennes,  
Et vous, harpes eoliennes  
Qui frémissez au front des bois ;  
Hennis, cavale au pied sonore,  
Et toi, mortel, adore, adore,  
Ton Dieu réclame aussi ta voix !

### II

Qui chantez-vous, tribus bruyantes,  
Millions d'ailes bourdonnantes  
En saluant ce nouveau jour ?  
Qui chantez-vous, cimes sans nombre,  
Vous, lacs, qui surgessez de l'ombre  
Comme un joyau peint par l'amour ?

Que murmures-tu dans ta poudre,  
Toi qu'un peu de jours va dissoudre,  
Infortuné qui sais ton sort,  
Toi qui vois s'écrouler ton être  
Et pour qui ce jour est peut-être  
Le jour terrible de la mort ?

Oh ! sans doute elles remercient  
Toutes vos voix qui balbutient  
L'hymne ineffable du matin ;  
Et dans les sphères étoilées  
D'autres tribus agenouillées  
Répètent ce concert lointain.

Oui, tous prosternés sous le trône  
De Celui qui pare et couronne  
Ses astres d'éclairs radieux ;  
Vous lui dites votre misère,  
Vous lui murmurez : Père ! Père !  
Il vous écoute au fond des cieux.

Au Créateur de toutes choses  
Vous chantez les métamorphoses  
De tout ce qui sort de ses mains,  
Et le néant qui vous accable  
Devant sa lumière ineffable  
Vous l'oubliez tous les matins.

Comme la fleur humiliée,  
Sous les larmes de la rosée,  
Relève sa corolle d'or ;  
Ainsi l'homme affligé qui doute,  
Se soulève au bord de la route  
Et dans le Ciel espère encor.

C. VULLIÈMOZ.

Lai iava dein lo tein à Cudzi on certain Vanna,  
qu'ava lo tonnère por ala marauda peindin la né.  
On iadzo que l'éta ganguelli su on pomma, lo  
propriétaire, qu'étaï catzi dérai l'adze, l'ai crié :

— Ah ! t'accrotze s'tu iadzo baugro dé chenapan.  
— Ho né pas po medzi dai pommés que su ice,  
lé pire po vairé lo veladzo dé Morrein.

Le syndic de C\*\*\* remettait l'autre jour à l'un de ses parents le billet de recommandation suivant :

Très honoré Monsieur.  
Par ce petit mot, je vous recommande mon cousin Jules, qui se rend à Genève. Son père est un riche propriétaire de l'endroit qui possède plusieurs bâtiments à usine, et passablement de campagne. Son fils réparait et desservait quoique ce soit avec une certaine habileté ; de manière que maître menuier, laboureur ou charretier, il peut mettre la main à tout ce qui peut être louable.

De manière que si vous aviez l'obligeance de voir à lui être de quelque utilité, tant pour lui trouver une place suivant ses facultés que parmi vos connaissances, vous obligeriez infiniment celui qui ne cesse de s'applaudir d'avoir su se mettre en relation d'affaires avec un homme tel que vous.

#### **A l'occasion du 1<sup>er</sup> septembre, ouverture de la chasse.**

##### **LES COMMANDEMENTS DU CHASSEUR.**

Sans rechigner tu sauteras  
De ton lit matinalement.

Dans les champs tu l'échineras  
Jusqu'au soir inclusivement.

Beaucoup de chasseurs tu verras,  
Mais de gibier aucunement.

L'œuvre de mort n'accompliras  
Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,  
Ainsi que les chats même.

Le chien d'autrui tu ne prendras  
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras  
Le moins possible assurément.

Ton fusil tu déchargeras  
En revenant soigneusement.

Vers huit heures tu rentreras  
Anéanti complètement.

En ne rapportant dans tes bras  
Qu'un moineau mort d'isolement.

S. V.

La convention suivante a été passée entre une commune des environs de Lausanne et son tambour. Nous citons textuellement :

##### **Convenant d'un tambour.**

La Municipalité de la Commune de..... engage son tambour, lequel il consent de faire la place de tambour pour cette Commune sur condition que la Commune l'habille et l'équipe en militaire et lui paye les peaux qui percera pendant qui battra dessus.

Celles qui percera et qu'on saura que cet de sa propre défaute quand il en percera une dans les fêtes ou l'autorité ne l'y aura pas appelé seront à sa charge, il se réserve que la Municipalité lui donne 10 fr. en argent pour aller à l'Ecole de Moudon si en tous cas il quitte la caisse ou la Commune pour aller faire la place ailleur il s'engage de rembourser tous les frais que la Commune aura fait au sujet de cette place de tambour en militaire.

Le père de plus du sus dit tambour s'engage comme acceptant que son fils prenne la place comme caution du remboursement. »

Une bonne à tout faire se présente dans une maison pour entrer en service.

La bourgeoise :

— Avant tout, mon enfant, je désire savoir pourquoi vous avez été congédiée de votre dernière place.

La bonne, d'un air piqué :

— Madame est bien curieuse... Est-ce que je demande à madame pourquoi sa dernière bonne n'a pas pu vivre chez elle ?...

##### **PENSÉE**

Les beaux parleurs ressemblent aux fausses médailles ; quelques jours d'usage en font disparaître tout le brillant.

L. MONNET.